

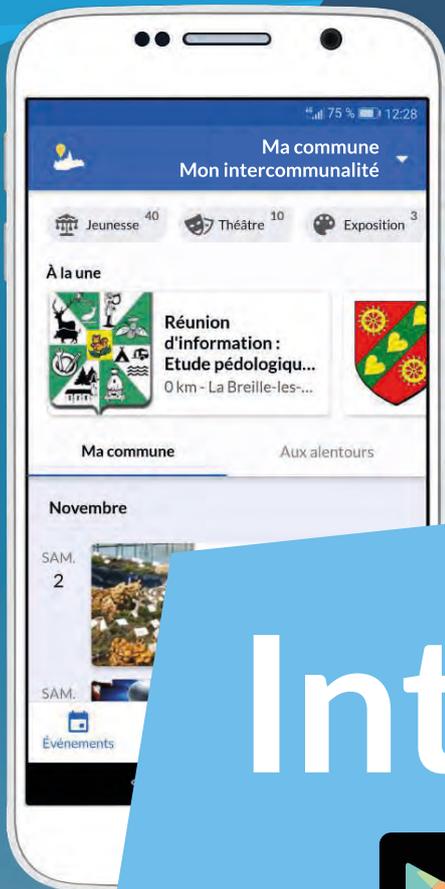


Villeneuve -lès- Bouloc

Magazine municipal d'information

N°7 Mai 2023

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR
 Google Play

Disponible sur
 App Store

Téléchargement gratuit



MAIRIE

Tél. : 05 61 82 02 29 - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture
06 43 02 49 01
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication :
communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

Tel : 3237

URGENCES

- SAMU : 15
- POMPIERS : 18
- GENDARMERIE : 17
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114
- ENFANCE EN DANGER : 119
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : 3919
- MÉDECIN DE GARDE : 3966
- CENTRE ANTI POISON : 05 61 77 74 47
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : 05 62 18 33 83
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : 09 72 67 50 31

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos :

<https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au 05 34 27 66 40 ou au 05 61 82 02 29.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au 05 67 77 44 55.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecin

- KHAROUBI Patrice : 05 61 82 07 67

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : 07 86 05 73 49
- JOURNET Nadège : 06 08 70 81 22

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : 05 61 74 71 73

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : 07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : 06 37 60 30 76

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : 05 34 27 94 94

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 09 67 10 67 26

Mail : mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tel : 05 61 82 09 64 - Mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tel : 09 67 32 69 98

Mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 9

Urbanisme, travaux et environnement 10

Santé et Social 11

Culture 13

Enfance et Jeunesse 16

Associations 19

La page des enfants 25

Expression libre 26

Agenda 27



Au cours de ce printemps, grâce à la régularité sans faille des travaux de construction, la réalité de notre **nouvelle mairie** a pris forme sous nos yeux. Nous en percevons déjà la forte présence architecturale, évocatrice du rôle institutionnel qui sera le sien. En raison de la bonne progression du chantier, une mise en service avant la fin de l'année peut être envisagée.

Dans le même temps, la commission chargée de définir un nouvel usage pour l'actuelle mairie a poursuivi l'examen des possibilités qu'offre ce bâtiment idéalement situé dont nous souhaitons faire, à travers l'activité qu'il hébergera, un **lieu permanent de sociabilité**.

Au chapitre de la sécurité des déplacements, je vous confirme la réalisation, au cours des prochains mois, **d'un aménagement piétons – cycles** le long de la route RD30 jusqu'à la commune de Bouloc.

Par ailleurs, vous trouverez, dans les pages qui suivent, des informations détaillées sur **le budget pour 2023** récemment voté. Conformément à notre engagement, nous n'avons **pas augmenté les taux d'imposition communaux**.

Je souhaite **la bienvenue aux trois nouveaux agents** qui ont rejoint le personnel municipal : Quentin LARROQUE médiathécaire en remplacement de Laurent BOUDARD ; Sylvie LASBENNE responsable du service entretien en remplacement d'Emilie AUDOUY ; Thomas BOUSSELET agent technique qui étoffe le service à temps partiel.

Je vous donne rendez-vous pour le traditionnel apéritif de la fête locale **le dimanche 2 juillet à 12h00** à la salle des fêtes.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

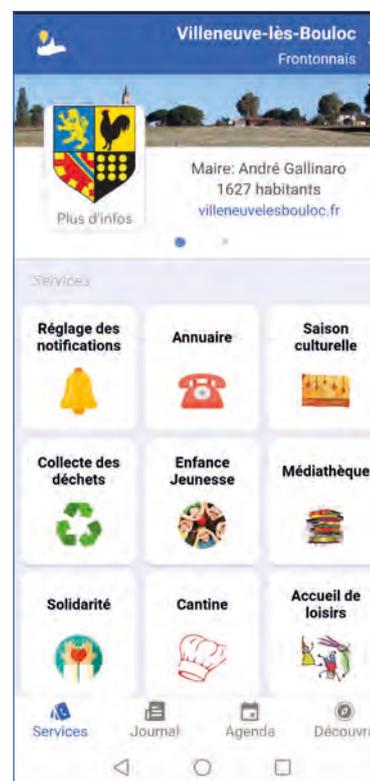
Application IntraMuros

Afin de faciliter la vie des citoyens et des personnes de passage sur notre territoire, la Communauté de Communes du Frontonnais et la commune de Ville-neuve-lès-Bouloc mettent à disposition des administrés l'application gratuite IntraMuros.

Cette application est téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple Store en inscrivant « IntraMuros ».

Ce nouvel outil permet **d'être informé en direct de toutes les actualités, évènements et autres services de notre territoire** à l'échelle communale et intercommunale. Par exemple :

- Que faire ce week-end ?
- Quelles sont les initiatives locales ?
- Comment trouver les informations sur un commerce, une association, une école, une bibliothèque...



Nouvelle mairie

La nouvelle mairie se concrétise jour après jour et s'intègre au fur et à mesure **dans le cœur de village** au milieu des arbres déjà présents. **Elle accueillera les locaux de la police intercommunale.** Les travaux intérieurs avancent et permettront une mise en service avant la fin de l'année.

Cérémonie du 19 mars 1962

Comme chaque année nous nous sommes réunis en présence des anciens combattants le 23 mars dernier pour **commémorer le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.** Ce fut un moment de souvenir au monument aux morts suivi d'un dépôt de gerbe sur la Place du 19 mars 1962.

Nous avons tous un **devoir de mémoire** envers les morts au combat des différentes guerres.

Nous voyons disparaître au fil des ans nos plus anciens et il nous appartient de continuer à les honorer auprès **des plus jeunes.** C'est ce qui a été fait notamment en novembre dernier grâce à la participation des élèves de l'école.



Changement d'adjoint

Suite à la démission de Mr Gimer ROUGÉ-GANEFF, de son poste de 5^{ème} adjoint délégué à la vie associative, le conseil municipal a élu Mr Thomas DECALONNE pour le remplacer. Mr Gimer ROUGÉ-GANEFF conserve son statut de conseiller municipal.

BILAN DES RÉALISATIONS 2022

❖ CHIFFRES CLÉS FINANCIERS 2022

	2021	2022	Evolution %
Dépenses de fonctionnement	1 918 114,00 €	1 887 073,00 €	-1,62%
Recettes de fonctionnement	2 274 149,00 €	2 365 964,00 €	4,04%

Fonctionnement = Gestion courante de la commune

❖ PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ✓ Travaux de construction de la nouvelle mairie
- ✓ Installation d'un préau modulaire dans la cour de l'école primaire (ombrage)
- ✓ Achat d'un véhicule pour les services techniques
- ✓ Trottoirs route de Villemur, route de Vacquiers et route d'Ensarla
- ✓ Étude pour vidéo protection des bâtiments communaux

❖ AUTOFINANCEMENT

Épargne brute dégagée en 2022 : 754 707.23 €

❖ RÉSULTAT DE CLÔTURE (solde disponible au 31/12/22)

Fonds de roulement : 1 162 322.43 €

Cette trésorerie permet d'envisager sereinement le financement de nouveaux projets.



→ L'endettement de notre commune demeure à un niveau nettement inférieur à la moyenne nationale des communes de taille similaire.

❖ ENDETTEMENT

- ✓ Les travaux de la salle des fêtes et de la nouvelle mairie ont été financés par un prêt de 900 000 € à taux fixe de 0.98 % sur 10 ans réalisé en 2019.
- ✓ La maison médicale a été financée par un prêt sur 7 ans à 0 % dont les mensualités sont remboursées actuellement à 80 % par les locations et à 100 % lorsque le dernier local sera occupé.
- ✓ En 2024 le remboursement des 2 emprunts de l'école maternelle arriveront à terme.

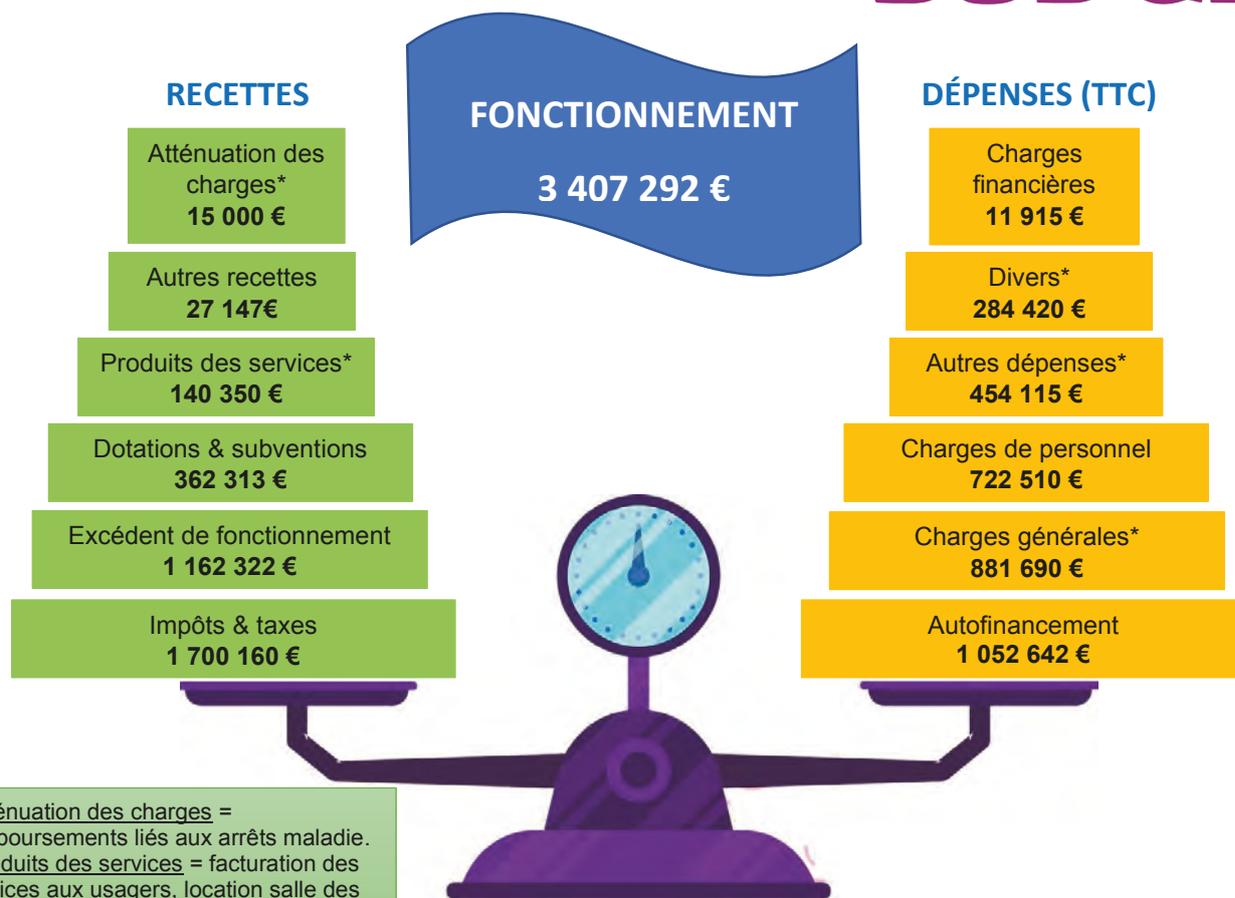
Quelques détails du budget 2022 :

Les charges à caractère général augmentent de 4.8 % notamment à cause de l'inflation et d'un rattrapage de facturation. Les charges de personnel baissent de 0.9 % malgré l'augmentation du point de l'indice. Le ratio entre les charges de personnel et les dépenses de fonctionnement est bien maîtrisé car il est de l'ordre de 40% alors que la moyenne se situe à 50%. Ce ratio évalue le côté incompressible de certaines dépenses.

Les charges de gestion courante diminuent de plus de 12 %.

En revanche, le produit des impôts baisse de 2.4 % suite à la suppression de la Taxe d'habitation.

La baisse des recettes de fonctionnement a été compensée par la baisse des charges de gestion courante.



*Atténuation des charges = remboursements liés aux arrêts maladie.
*Produits des services = facturation des services aux usagers, location salle des fêtes et redevances fermiers.

*Divers = amortissements

*Autres dépenses = FPIC, dépenses imprévues, autres charges de gestion courante, dotations aux provisions, dépenses exceptionnelles et subventions aux associations.

*Charges générales = actions enfance et jeunesse, centre de loisirs, cantine, école, culture, médiathèque, fonctionnement des services municipaux, administratifs, techniques et entretien des bâtiments communaux.

❖ Taxe foncière, taxe d'habitation

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté par les communes en 2023. **Cette taxe ne concerne désormais que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).**

Cette année, compte tenu de l'inflation, les **bases fiscales** qui servent au calcul des impôts locaux ont été **revalorisées de 7.1% par l'État.**

Aussi, le conseil municipal tout comme la Communauté de Communes du Frontonnais ont décidé de maintenir en 2023 les taux de 2022, **c'est à dire pas d'augmentation.**

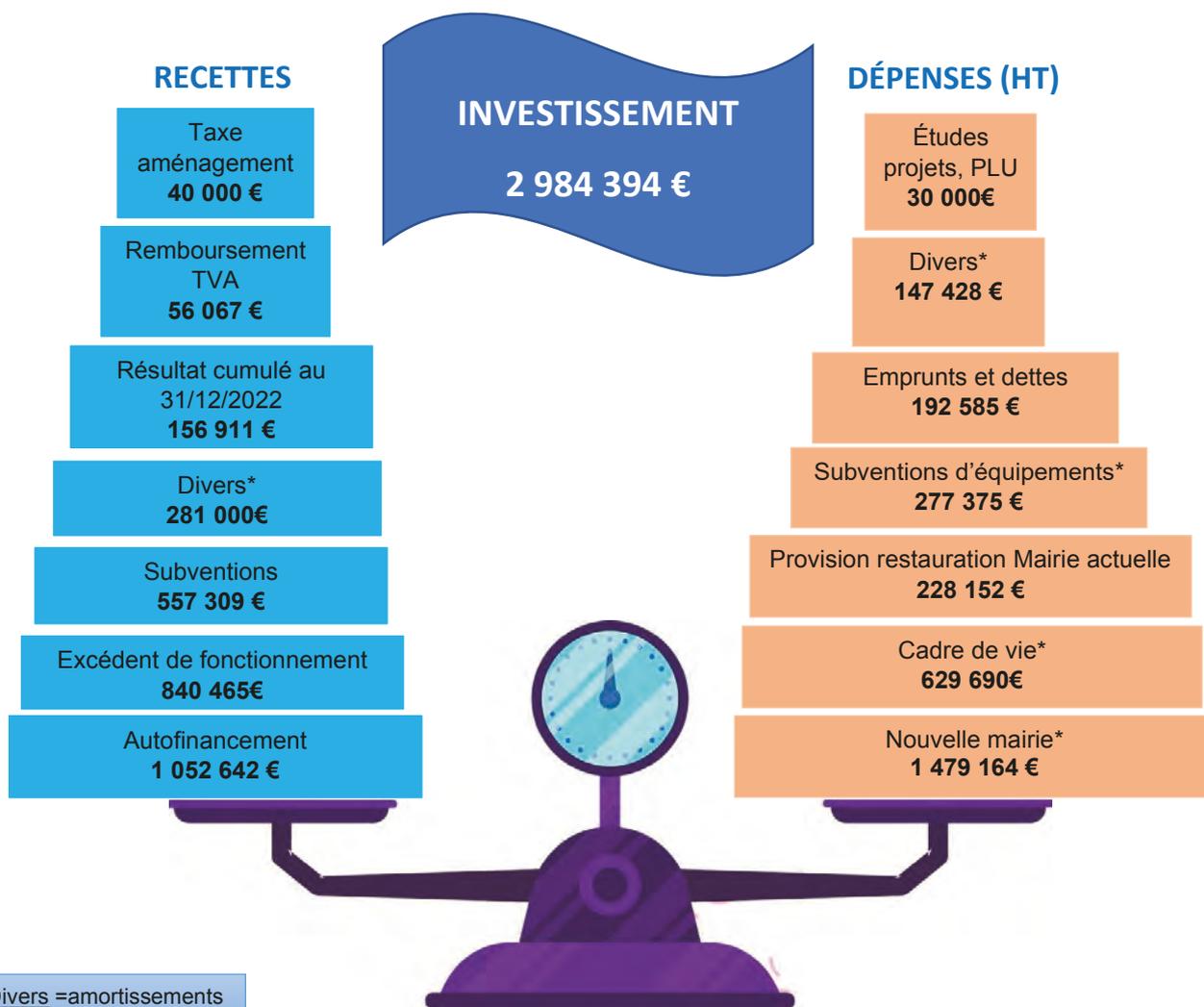
TAXES	Taux 2023 Villeneuve	Taux 2023 CCF
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	30.40 %	7.26 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	57.15%	36.48 %
Taxe d'Habitation (THRS)	15.41%	8.99 %

❖ Analyse du budget de fonctionnement et d'investissement

La bonne gestion du budget de fonctionnement de la commune est très importante. Une **attention particulière** à la **sécurité de la population**, aux **écoles**, à la **culture** et à une recherche **d'économie d'énergie** est essentielle pour faire vivre le village, au plus près de vos préoccupations quotidiennes.

Notre **budget d'investissement** conserve une **bonne dynamique** grâce à :

- Notre **bonne capacité de désendettement**, permettant un accès facilité aux emprunts,
- L'épargne brute dégagée chaque année, permettant un **bon niveau d'autofinancement**,
- Aux **demandes de subventions pour tout projet initié**,
- Au remboursement de la TVA.



*Divers = amortissements

*Divers = dépenses imprévues, amortissements

*Subventions d'équipements = voirie, trottoirs.

*Cadre de vie = travaux et équipements services municipaux et bâtiments communaux (vidéoprotection, aménagements espace de loisirs, aire de jeux des tout petits...)

*Nouvelle mairie = études, honoraires & travaux de construction

❖ Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Fin des travaux de la nouvelle Mairie
- Équipement des bâtiments communaux d'un **système de vidéo protection**
- Réalisation de **trottoirs piétons-cycles** route de Bouloc
- **Agrandissement de l'espace de loisirs** et réaménagement de l'aire de jeux des tout-petits
- **Provision** pour l'opération « **Restauration mairie actuelle** »
- Installation de la **climatisation et réfection de la toiture de la salle bleue**

❖ Maintien de tarifications à prix modérés



0 €
Médiathèque
Gratuite pour les
Villeneuvois



0 €
Ateliers
Parents/Enfants et
spectacles petite
enfance
Gratuits



0 €
Pour 1h passée avec
une conseillère
numérique de la CCF

Une conseillère numérique à votre service

Laurie, conseillère numérique à la Communauté de Communes du Frontonnais, vous propose **des accompagnements individuels sur rendez-vous**, pour vous aider dans vos usages quotidiens du numérique : démarches en ligne, création d'un adresse mail, organiser et gérer vos dossiers, déclaration d'impôts, etc...

Les permanences ont lieu le mercredi de 9h à 12h, tous les 15 jours, à la médiathèque :
14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 09 août, 06 septembre

Inscriptions : 07.75.41.89.15 / laurie.selve@cc-du-frontonnais.fr

Gérer mes biens immobiliers

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers **à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers »** du site impots.gouv.fr.



La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.



**Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...
FRANCE SERVICES
VOUS CONNAISSEZ ?**

Accompagner les citoyens dans l'ensemble des démarches administratives de leur quotidien et leur faciliter l'accès aux services publics

**FRANCE SERVICES
CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS**
Maison Lagleyse - 29 Grande rue
31620 Castelnau d'Estrétefonds
Tél : 05 34 27 66 40
Courriel : castelnau31620@franceservices.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h



France services Castelnau

France Services possède depuis janvier 2023 le dispositif nécessaire pour effectuer **vos demandes de passeports et carte nationale d'identité**.



Une nouvelle équipe à l'Office de Tourisme du Vignoble de Fronton !

Une nouvelle équipe anime l'Office de Tourisme : Véronique Besson (directrice), Lucile Brège (chargée de communication), Valentine Secrestat (responsable des circuits de randonnée), Thomas Sanchez (alternant en BTS Tourisme).



De gauche à droite : Lucile et Valentine, Véronique et Thomas



Ensemble, ils auront le plaisir de vous accueillir et de vous faire découvrir toute la beauté et les attraits touristiques du Frontonnais à l'occasion de manifestations consacrées – comme les traditionnels marchés gourmands des Buissonnières – et de nouveaux projets touristiques dignes du label « Vignobles et Découvertes ».

« L'Office du Tourisme du Vignoble de Fronton est la vitrine de notre territoire autant pour les visiteurs que pour les habitants. Maison du Vin et du Tourisme, il donne à voir cette qualité de vie de notre Frontonnais que l'on sent dans l'hospitalité et la convivialité nourrie de la rencontre de la nature, de l'art, de la culture et du savoir-faire de nos vignerons », *Hugo Cavagnac, Président de la Communauté de communes du Frontonnais.*

INFORMATIONS UTILES

Maison des Vins et du Tourisme
140 allée du Château
31620 Fronton

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 (18h30 de juin à septembre)

Contact : 05 61 74 80 69
accueil@tourisme-vignobledefronton.fr
www.vins-de-fronton.com



Office de Tourisme du Vignoble de Fronton

Le Frontonnais AIME la Randonnée

Sillonnez le Frontonnais en empruntant les chemins de randonnées en autonomie proposés par le topoguide à votre disposition dans votre mairie et à l'Office de Tourisme.

Découvrez les coins insolites du vignoble grâce aux randonnées encadrées, culturelles, gourmandes ou musicales, que l'Office du Tourisme vous propose le printemps et surtout en octobre, durant le « Mois de la Randonnée » ■

L'eau et l'assainissement autonome

Les beaux jours reviennent et **nous sommes toujours en période de sécheresse depuis l'été dernier...**

L'abondance de l'eau au robinet nous fait souvent oublier que celle-ci est **un bien précieux qu'il faut économiser** mais aussi préserver.

En période estivale l'étiage (niveau des basses eaux) concentre les pollutions diverses et notamment celles de l'assainissement autonome.

Afin de limiter l'impact sur l'environnement de ces installations et participer à la protection de la ressource en eau, il est très important de respecter les recommandations qui suivent :

- **RÉPARER** l'installation qui dysfonctionne
- **ENTRETENIR** régulièrement son installation pour conserver un bon fonctionnement et un bon état
- **CONTRÔLER** le bon écoulement et la bonne distribution des eaux
- **SURVEILLER** l'accumulation normale des boues (pas plus de 50 % du volume utile de la fosse)

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant l'assainissement autonome et notamment le règlement qui comporte des consignes d'entretien, sur le site du gestionnaire : www.reseau31.fr

N'oublions pas, il y a de nombreux points de captage d'eau en aval qui traitent l'eau pour la rendre potable !



Préparons les plantations d'automne avec Arbres et Paysages d'Autun

Vous souhaitez faire des plantations cet automne, préparez-les avec les conseils de l'Association Arbres et Paysages d'Autun !

Cette association loi 1901 a été créée en 1985 par un groupe d'agriculteurs du Lauragais soucieux de « **restaurer le paysage, de préserver leur environnement et de promouvoir le rôle de l'arbre pour le mieux vivre de tous** ».

Ils donnent notamment des conseils lors de la plantation sur le **choix** d'espèces de végétaux locaux **adaptées aux sols de notre région**.

Vous pouvez retrouver sur leur site internet leurs multiples publications en accès libre.

<https://arbresetpaysagesdautan.fr/>



Souvent délaissées au profit des espèces horticoles, les essences locales offrent pourtant de nombreux avantages :

- ▶ elles sont adaptées au sol et au climat,
- ▶ elles préservent l'identité locale et s'intègrent parfaitement dans le paysage,
- ▶ rustiques, elles sont plus résistantes aux maladies,
- ▶ elles sont économes : elles ne nécessitent ni arrosage, ni apport d'engrais, ni traitement,
- ▶ elles sont les meilleures alliées de la faune locale,
- ▶ elles ont de multiples utilisations traditionnelles.

Ciste à feuilles de sauge *Cistus salvifolius*

- ▶ Pleine lumière, chaleur, sols secs à très secs et acides
- ▶ Landes, lisières, bois clairs



Extraits du Guide Arbres et arbustes champêtres

Entretien des terrains

La sécheresse est toujours là et le risque incendie aussi.

Entretenons nos terrains pour limiter le risque et pour éviter que le développement des broussailles entraîne des nuisances notamment à l'égard de notre voisinage.

Attention le brûlage des déchets est interdit !

Un repas des aînés réussi

Après deux années d'interruption, c'est avec beaucoup de plaisir que plus d'une centaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation envoyée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Samedi 3 décembre, les aînés de plus de 60 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas gourmand et convivial. C'est en présence du Maire monsieur André GALLINARO et de plusieurs élus que Mme Michelle JOB, vice-présidente du CCAS, a accueilli les invités et leur a souhaité la bienvenue.

De jolies tables ont été dressées, agrémentées de papillotes et **de menus décorés par les enfants de l'Accueil de loisirs**. Le menu a su égayer les papilles des invités.



Le repas s'est poursuivi dans une **ambiance musette** animée par l'orchestre de Laurent Bergeaud, qui a invité les danseurs sur la piste.

Cette journée s'est clôturée par la traditionnelle **distribution de roses par monsieur le Maire à toutes les invitées**.

Le CCAS et la municipalité vous remercient de votre présence et de votre participation à cet événement festif qui nous tient particulièrement à cœur. Nous vous espérons encore plus nombreux cette année...



Rémojeunes

Rémojeunes est un dispositif proposé par la Mission Locale de la Haute-Garonne, la Chambre des métiers et de l'artisanat, les Villes de Colomiers et de Saint Jean, le Sicoval et FACE Grand Toulouse. Il est financé par le ministère du travail dans le cadre du Plan d'investissement dans les Compétences.

Il a pour objectif **d'aller vers les jeunes sans emploi ni formation**, de 16 à 29 ans dits « invisibles » et de reprendre le dialogue. Cette remobilisation vise l'intégration sociale et professionnelle, l'affirmation et la facilitation de leur projet.

Retrouvez l'ensemble des référents sur le site : <https://www.missionlocale31.org/>

« Parents séparés, parlons-en ! »

Vous êtes séparé-e ou en cours de séparation ? Vous vous posez des questions sur cette situation et souhaitez échanger votre expérience avec des personnes concernées comme vous ?

Le **CCAS de Fronton, la CC du Frontonnais et la Caf de la Haute-Garonne** vous proposent un nouveau **groupe de parole**, animé par deux professionnels de la famille. Ce groupe de parole destiné aux parents séparés ou en cours de séparation est ouvert et gratuit. Il n'a pas de programme préétabli ni de thème imposé et il pourra

accueillir des intervenants, experts, si le groupe en convient. Il est ouvert aux habitants de la Communauté des Communes du Frontonnais.

Rendez-vous le premier mardi de chaque mois, de 17h à 19h, à la médiathèque de Fronton. Le temps de la séance, les enfants peuvent bénéficier des services de la ludothèque/médiathèque.

Contact : ccas@mairie-fronton.fr - Tél : 05.62.79.92.14



Violentomètre

Violences intrafamiliales

LE VIOLENTOMETRE UN OUTIL SIMPLE ET UTILE

Présenté sous forme de règle, le violentomètre rappelle ce qui relève ou non des violences à travers une gradation colorée avec 3 segments pour évaluer si sa relation amoureuse est saine :

Il permet aussi une orientation vers des dispositifs d'aide : **le 3919** (appel anonyme et gratuit) et les professionnels

CENTRE D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

Si vous êtes victime de violences sexistes ou sexuelles, vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de la parentalité... **Contactez votre CIDFF !**

Contact : 05 34 31 23 31 / cidff31@cidff31.fr / <https://cidff31.fr/>

Adresse : 95, Grande rue St Michel 31400 Toulouse

CONSULTATION DE PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'hôpital Rangueil propose des consultations de prévention de la violence. **Une équipe vous accueille en toute confidentialité.**

Pour bénéficier de cette consultation de prévention de la violence, prenez rendez-vous par téléphone au **05 61 32 37 17**.

VIOLENCES CONJUGALES

Les violences au sein du couple sont interdites et punies par la loi. Quelles que soient ses explications et justifications, votre partenaire ou ex-partenaire n'a pas le droit de vous agresser.

Violences Femme Info : **3919**

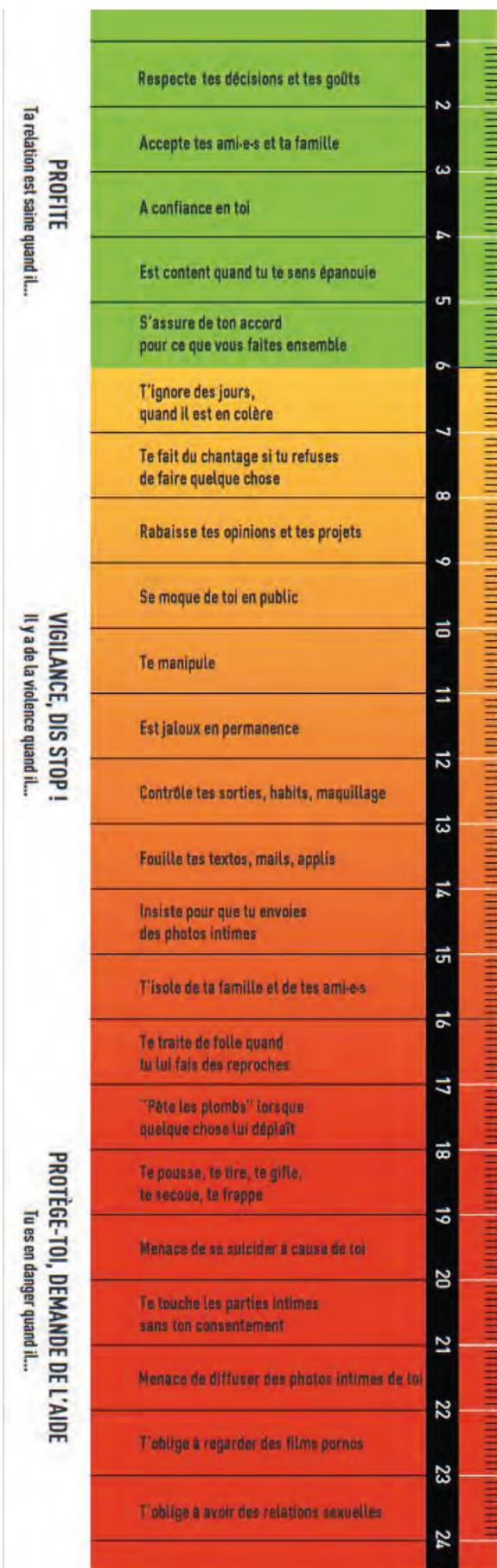
Signalement enfance en danger : bousculez les idées reçues

La majorité des agresseurs (adultes ou mineurs) sont des personnes affables, proches de l'enfant et appartenant à son entourage immédiat ou même à son milieu familial. Contrairement à une idée bien ancrée, un enfant victime n'amplifie jamais les faits. Au contraire, il a tendance à minimiser ce qui lui arrive.

Votre rôle (et votre devoir) est **d'alerter face à une situation de maltraitance, à partir du moment où vous êtes inquiet ou témoin de faits de violences.** Alerter sur la situation d'un enfant n'implique pas nécessairement d'accuser un auteur. Appeler le 119 n'induit pas un dépôt de plainte. C'est à l'équipe du 119 puis aux services départementaux en charge de la Protection de l'enfance et / ou à la Justice d'apprécier la situation, de la qualifier puis de lui donner suite si besoin.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**
Le mieux, c'est d'en parler !
www.allo119.gouv.fr

24h APPEL GRATUIT 7j
ALLÔ ENFANCE EN DANGER



Bienvenue à Quentin

Laurent est parti en quête de nouveaux projets professionnels. C'est Quentin qui a pris le poste de médiathécaire depuis mi-décembre.

Titulaire d'une licence de lettres modernes, puis d'un master en esthétique du cinéma, il a travaillé au rayon cinéma de la librairie Ombres Blanches à Toulouse. Lecteur éclectique et spectateur assidu, il sera ravi de vous conseiller à la médiathèque. Il continuera en outre à recevoir les scolaires et à leur proposer des lectures, dans la lignée de ce qui avait été mis en place par les médiathécaires précédents.



Coups de cœur

ROMAN ADULTE

Le royaume désuni de Jonathan COE (Gallimard, novembre 2022)

Le royaume désuni dresse le portrait de Mary, native de Bournville, un petit village proche de Birmingham, en Angleterre. Et c'est à travers son regard et celui de sa famille composée, entre autres, de son mari et de ses trois enfants, que l'auteur nous contera les temps marquants de l'Angleterre d'après-Guerre. Plusieurs événements seront ainsi évoqués : le couronnement de la reine Elizabeth II, suivi de près par les Britanniques sur les premiers postes de télévision ; la finale de la coupe du monde de football, sur fond politique, qui opposera l'Angleterre à l'Allemagne en 1966 ; ou encore le décès tragique de la princesse Diana.



Autant d'évènements qui nous plongent dans la riche histoire de ce pays magnifié par Jonathan Coe (auteur, entre autres, de *Testament à l'anglaise* et *Le cœur de l'Angleterre*), qui pointe avec charme et traits d'humour un paysage critique et sensible d'une Angleterre impertinente, défaillante, et « désunie » ; le tout à travers le regard d'une famille très attachante de la classe moyenne britannique.

« Elle a dit que la famille royale n'était qu'un ramassis de parasites qui se gava sur le cadavre putride d'un système social en faillite. »

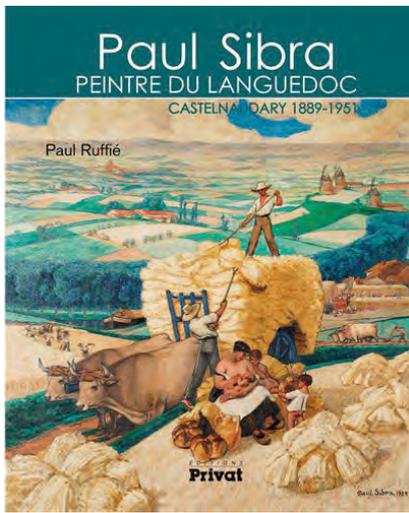


PROGRAMMATION CULTURELLE



SECOND SEMESTRE 2023

**OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
LE 3 JUILLET 2023**



Note de lecture

Paul Ruffié. Paul Sibra, peintre du Languedoc.
Editions Privat, 2016

Ouvrage disponible à la médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc

Au cours de l'été 2016, le musée de Lavarur montrait une rétrospective consacrée au peintre régional Paul Sibra (1889-1951). A cette occasion, son conservateur, Paul Ruffié, publia une monographie sur la vie et l'œuvre de l'artiste qui débordait le cadre de l'exposition elle-même.

Le titre de l'ouvrage, *Paul Sibra, peintre du Languedoc*, par sa concision et sa clarté, met en relief le choix que fit le peintre lorsque, vers 1930, après ses années de formation parisienne et un début de carrière partagé entre la capitale et le Midi, il s'installa définitivement à Castelnaudary, la ville qui l'avait vu naître.

Paysages et portraits

A partir de ce moment-là, la vie personnelle et professionnelle de Paul Sibra se déroula dans un rapport étroit avec le Lauragais audois. Cet ancrage territorial se matérialisa en deux lieux précis : d'une part, son domicile et atelier de Castelnaudary et, d'autre part, au nord-est, sa propriété de Rhodes (Verdun-en-Lauragais) située dans un paysage escarpé de bois et de landes qui est déjà celui de la Montagne Noire.

Cette région offre de splendides perspectives, vers le sud, sur les plaines et vallonnements s'étendant jusqu'à la chaîne bleutée des Pyrénées, dont s'inspirera le peintre. L'architecture sera rarement absente de ses tableaux de paysages, si bien que la représentation des villages et bourgs audois deviendra l'un de ses motifs de prédilection (le livre reproduit, par exemple, des vues de Saissac, Montolieu, Mas-Saintes-Puelles, Lagrasse). Cela sous-entend, chez lui, l'importance accordée à la présence humaine ainsi qu'un attachement à la culture et à la civilisation qui en découlent. Ce sentiment se précisera plus encore dans ses fréquentes représentations de travaux des champs, labourage, semailles et moissons, en particulier. De telles œuvres renvoient à la notion d'un Languedoc perçu comme une terre nourricière car fertile et bienveillante, dont l'artiste doit célébrer les vertus. La grande toile intitulée *Le Lauragais* (1929), figurant en couverture du livre, est remarquable, à ce propos. Elle montre une scène de moisson qui acquiert une qualité hautement symbolique par l'impression d'abondance qui s'en dégage et la présence, au premier plan, d'une mère allaitant son enfant.

L'autre volet essentiel de la production de Paul Sibra, ce furent les portraits qu'il exécuta de membres de sa famille ou bien de ses relations et amis, parmi lesquels des écrivains et intellectuels, défenseurs de la langue occitane. L'un des plus connus est Paul Estieu (1860-1939 ; pp. 83 et 84). Les paysages ne disparaissent pas nécessairement de ces tableaux-là ; ils peuvent, au contraire, constituer une forte présence d'arrière-plan (pp. 84 et 87).

Le peintre en villégiature à Villeneuve-lès-Bouloc

C'est un élément de sa vie personnelle qui permit au peintre de tisser un lien durable avec notre commune. Après son mariage en 1928, en effet, il séjourna plusieurs semaines chaque été, jusqu'à la fin de sa vie, au domaine d'Ensarla qui, à ce moment-là, appartenait aux Dupuy, sa belle-famille. Le livre reproduit en pleine page deux admirables portraits dont les modèles posèrent à leurs domiciles respectifs des châteaux de Villefranche et Masse-Ribaud (pp. 7 et 95). C'est dans ce contexte que l'on doit placer le dessin représentant Villefranche qui illustre le livret sur le patrimoine architectural de Villeneuve-lès-Bouloc.

La vie rurale aux environs d'Ensarla fut, elle-même, source d'inspiration. Il faut imaginer l'artiste parcourant la campagne, carnet en main, croquant bâtiments de fermes, attelages d'animaux et outils de l'agriculture. Au cours de ses promenades à la recherche de motifs, il ne délaissa pas la figure humaine, qu'il représenta avec justesse et sensibilité dans le cadre de la vie quotidienne.

Paul Sibra a légué à la postérité un nombre considérable de carnets et cahiers qui révèlent l'intérêt qu'il garda toute sa vie pour ce qu'il est convenu d'appeler les « arts et traditions populaires ». Par ailleurs, sa passion du dessin met en lumière un aspect fondamental de ses tableaux : ceux-ci seront tout autant l'œuvre d'un dessinateur que d'un coloriste. Le trait y sera toujours bien visible et contribuera à rehausser les compositions, même lorsqu'il s'agira de peindre l'éclatante mosaïque des champs du Lauragais, triomphe de la couleur.

Les œuvres de Paul Sibra se trouvent, pour la plupart, dans des collections particulières. Quant aux collections publiques, ses tableaux sont principalement conservés dans les musées de Carcassonne, Narbonne et Lavarur.

Jean-Claude Mougribas

École

Une journée dans les transports

Dans le cadre de leur projet sur les transports, les Petits, Moyens et Grands de la classe d'Aude ont décidé **d'en tester quelques-uns**... Ils sont partis pour Toulouse le 22 novembre.

Un bus les a conduits à la gare de Castelnau d'Estrétefonds où ils ont pu prendre **le train** jusqu' à Toulouse dans un wagon spécialement pour eux !

De là ils ont pris **le métro** jusqu'aux Arènes où ils ont pu enchaîner avec **le tramway !!** Celui-ci les a emmenés jusqu'au **musée Aéroscopia** pour y découvrir Les avions ! Une grande journée pleine d'émotions placée sous le signe du voyage....



On s'intéresse aux animaux !

Les Petits, Moyens et Grands sont également allés **donner le biberon aux agneaux de la bergerie** de leur petite copine Charlotte. Ils ont joué les petites mamans, ont appris à maintenir avec force un biberon très apprécié par ces petits gloutons ! Ils se sont vu offrir un goûter avant de repartir, toujours en compagnie des agneaux manifestement enchantés d'avoir de la visite !

Puis ils sont allés observer les collections d'animaux du **Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse**. Dans le cadre de leur **travail sur les oiseaux**, ils ont comparé les becs, compté les doigts, trouvé les noms.... De vrais petits experts !

École

Voyage scolaire

Trois classes de l'école sont parties en voyage scolaire dans le pays basque : les 2 classes de CP-CE2 et la classe de CE2-CM.

Au programme :

- la **découverte** d'un milieu différent de notre village et de notre région : le **littoral atlantique**,
- la **découverte** d'une ville en bord d'océan : **Saint-Jean-de-Luz** et son histoire (Louis XIV et Napoléon III),
- la **découverte de la pêche à pied et des animaux marins pêchés**,
- la **découverte** d'un sport : **la pelote basque à mains nues**, avec une palas et avec une shistera,
- la **découverte** de l'aménagement du littoral par l'Homme : **les digues de Socoa**,
- **et bien sûr la vie tous ensemble** : manger-dormir-jouer-travailler-voyager-s'amuser-danser !!!!

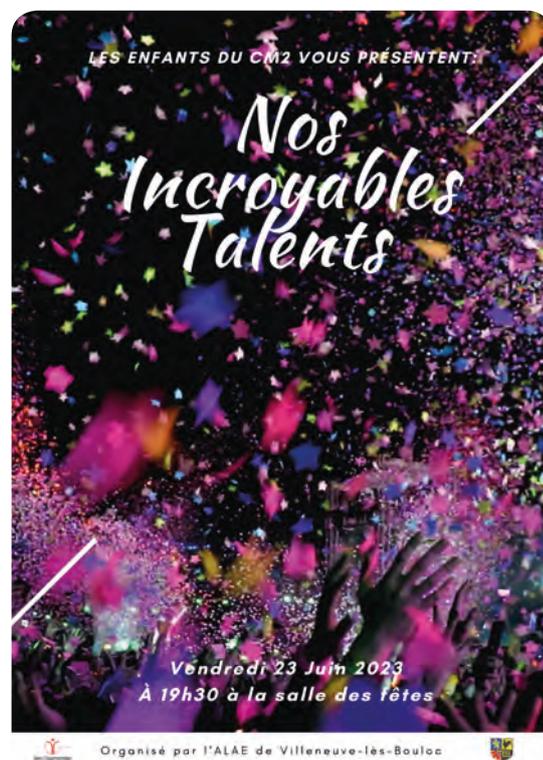
Nous avons passé une excellente semaine de classe, sous la pluie !



Spectacle de l'accueil de loisirs

Le 23 juin, à 19h30, à la salle des fêtes aura lieu le spectacle de fin d'année, organisé par les enfants de CM2.

Toutes les classes de l'école monteront sur scène pour notre plus grand plaisir.



Cette année, le festival jeunesse est à Villeneuve !

Comme c'est la tradition désormais, les Centres Animation Jeunesse de la Communauté de

Communes du Frontonnais organisent leur événement !

Le Samedi 10 Juin 2023 autour de la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc se tiendra la 6^{ème} édition du Festival Jeunesse !

Gratuite et ouverte à tous, cette journée se tient sous le signe de la bonne humeur, de la convivialité et du partage.

Vous êtes attendus à partir de 14h00 pour vivre une

journée festive et pleine de surprises...

Animations ludiques, culturelles et sportives, exposition, jeux vidéo, skate-board, jeux en bois, tables rondes thématiques et plein de surprises vous attendent.

Les jeunes sont mobilisés sur la préparation de cet événement, depuis plusieurs mois, encadrés par les équipes des CAJ pour vous offrir un événement toujours plus surprenant !

L'évènement se clôturera en soirée... plus d'éléments à venir prochainement.





Les petits papillons

Les Assistantes Maternelles Agréées de la commune et des villages alentour ainsi que les parents ou accompagnants d'enfants de moins de 3 ans partagent un moment convivial et ludique plusieurs matinées par semaine dans la salle multi activités mise à disposition par la mairie.

Pendant 2 heures, les enfants peuvent profiter d'une grande salle spécialement aménagée pour eux avec à disposition des jeux adaptés à leur âge et en accès libre (dînette, poupées, jeux de construction, voitures, livres...).

Nous leur proposons des activités encadrées (constructions, puzzles, pâte à modeler, jeux en bois, dessins, baby gym...) et des ateliers dirigés (peinture, collage, collecte...) sont organisés une fois par mois autour de différents thèmes.

Les tout-petits ont leur espace dédié avec tapis et jeux d'éveil.

Nous organisons des goûters pour les anniversaires des enfants et pour les événements importants du calendrier (Noël, Carnaval, Pâques...).

Nous prévoyons des sorties en extérieur selon la météo (parc, forêt, aires de jeux...)

Les derniers événements passés et à venir :

- Goûter de Noël - décembre 2022
- Activité « couronne des rois » et dégustation galette - janvier 2023
- Atelier crêpes - février 2023
- Carnaval et goûter - mars 2023
- « Chasse aux œufs de pâques » - avril 2023
- Découverte du Jardin public partagé - avril / mai 2023
- Pique-nique - juin 2023

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone afin de connaître nos conditions d'adhésion et recevoir les documents correspondants.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

Contact :

Les Petits Papillons - Mairie - 31620 Villeneuve-lès-Bouloc – Tel **06.83.17.84.69** (Christine DUMAS)

Email : lespetitspapillons31620@gmail.com



La joie de vivre

L'association LA JOIE DE VIVRE de BOULOC propose **différentes activités afin de rompre l'isolement des séniors**. Elle compte 85 adhérents de Bouloc et des communes voisines. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Renée CLAVIE Présidente ou venir le mercredi après-midi à 14h Maison des associations de Bouloc.

Cette année marque le retour **des thés dansants les 20 juillet et 31 août à 14h30 à la salle des fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc**.

Orchestre ALDO FELICIANO / Entrée : 11 € avec boissons et pâtisseries.

Contact et Réservations : Renée : **06.74.99.32.32** ou Anne-Marie : **06.24.75.50.70**



Vacquiers - Bouloc – VILLENEUVE LES BOULOC BASKET

Quelques nouvelles du club de Basket à l'approche de la fin de saison :

Une grande satisfaction concernant **l'école de mini basket** où nous avons pu accueillir plus de 85 enfants de 6 à 11 ans, bien secondée par une équipe d'entraîneurs qualifiés et des parents bénévoles qui ont accompagné sans relâche nos jeunes pousses. Nous ressentons pleinement l'augmentation récente de la démographie de nos communes où nous avons eu un accroissement important de demandes sur ces catégories d'âge. Ce qui n'est pas sans poser de réelles difficultés d'encadrements supplémentaires à trouver.

Côté jeunes de 12 à 20 ans, une belle saison globalement, avec des fortunes diverses concernant les résultats, mais avec toujours de la cohésion et de la convivialité.

Chez les équipes séniors, une saison de transition chez les garçons où les plus anciens ont assuré sportivement et bien intégré les plus jeunes, attendant la relève qui s'annonce prometteuse. **Pour les filles**, une équipe en championnat régional de la ligue Oc-

citanie qui se qualifie pour la poule de montée et une équipe 2 en championnat départemental où la bonne humeur prend le dessus sur l'aspect sportif.

Sur le plan convivialité, nous nous efforçons de maintenir les manifestations, telles la fête du mini basket tenue en décembre dernier ou le repas White & Blue qui s'est tenu à la salle polyvalente en avril.

La boutique en ligne du club a fait son apparition sur notre site avec une gamme complète de vêtements sportifs à l'effigie du club.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme pour la saison prochaine et notamment lors du forum des associations début septembre prochain.

Consultez le site du club pour voir les résultats du weekend ou pour toute autre information

Bernard Penavayre (Président) : **06.80.57.35.92**

Laurent Viacelli (communication) : **06.59.66.96.02**

site internet : vbb-basket.fr



ART'M Danse et Mouvement

ART'M Danse et Mouvement est votre association de danse sur Villeneuve-lès-Bouloc.

Nous vous proposons des cours de danse ouverts aux enfants dès l'âge de 3 ans et aux adultes, de tous niveaux :

- **Modern jazz** avec Charlotte (maternelles, primaires, ados, adultes)
- **Modern Contemporary** avec Loïc (ados, adultes)

- **Street Dance** avec Charlotte (ados, adultes)

- **Classique** avec Delphine (à partir de 8 ans)

Pour les plus petits, nous éveillons nos Baby dancers à la motricité mais aussi aux sens. Pour tous les autres, nous travaillons les différentes techniques de danse et d'écoute musicale. Chacun pourra s'exprimer sur scène à l'occasion du Gala de Danse qui clôture l'année !

Nous vous proposons également des cours de renforcement musculaire, de cardio et d'assouplissement (sur 3 niveaux). D'autres disciplines vous seront proposées dès la prochaine rentrée 2023-2024 (Hip Hop, stretching...)

Cette année, nous vous donnons rendez-vous à l'occasion de notre Gala du 17 Juin 2023 à la salle des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc, sur le thème de Christophe Colomb.

VLB pétanque



Les dernières manifestations de VLB Pétanque ont remporté un vif succès : le marché de Noël 2022 avec pas moins de 30 exposants et le réveillon de la Saint-Sylvestre avec 250 personnes présentes pour le passage en 2023.

VLB Pétanque est une association de pétanque loisir, le but étant de partager des moments conviviaux et amicaux.

L'association est ouverte à tous. Les concours se font à la mêlée tournante (changement de coéquipier à chaque partie), en 4 parties. L'adhésion est de 10 euros l'année.

Nous vous attendons donc le vendredi soir à 20h30 pour le concours, jet du but 21h précises.

Dates à retenir :

- **Samedi 24 juin FÊTE DE LA MUSIQUE**, au programme balade moto et voiture ancienne, concert, repas et buvette sur place. Nous vous attendons nombreux pour cette belle journée.
- **Dimanche 1^{er} juillet concours de la fête locale en doublette** en 4 parties.
- **Dimanche 10 décembre Marché de Noël**
- **Le 31 décembre réveillon de la Saint-Sylvestre**

Nous vous attendons nombreux à nos différentes manifestations.

Le bureau de VLB Pétanque.



Comité des fêtes

Grâce à l'engagement et au travail acharné de ses membres, l'équipe du comité des fêtes organise des événements sur notre commune.

Après les succès de 2022 (fête de la Saint Patrick, fête locale et vide-grenier), ce début d'année 2023 a été l'occasion de lancer la première **Fête du Printemps**.

Plus de 130 personnes ont été accueillies au cours de cette belle soirée animée par DJ Event et agrémentée de petits plats concoctés par Picotin Gourmand.

Nous vous remercions pour votre venue !

Le prochain événement sera la **Fête Locale** qui se tiendra du 30 juin au 2 juillet. **Lors de cet événement, les propriétaires d'animaux sont invités à les rentrer et à fermer leurs fenêtres, afin d'éviter qu'ils soient effrayés et fuient du fait du bruit des détonations du feu d'artifice.**

Le **Vide-grenier** aura lieu le dimanche 3 septembre.

S'en suivra une nouveauté où le Comité des Fêtes organisera cette année son premier **Loto**, celui-ci se

déroulera le **dimanche 15 octobre**. Préparez vos cartons et vos grains de maïs !! Quine ou Carton plein, tout le monde jouera, aura sa chance ! De nombreux lots variés seront en jeu.

Dernier point, une surprise est en cours de préparation.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne pouvons pas en dire plus, mais cela sera en relation avec l'événement sportif de l'année qu'est la **Coupe du Monde de Rugby**, qui se tient cette année en France. Restez à l'écoute, des annonces seront faites prochainement.

Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les bénévoles, les participants et les partenaires qui ont contribué au succès de ses événements. Leur engagement et leur soutien sont essentiels pour que les événements organisés puissent être couronnés de succès.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour rejoindre l'équipe. Si vous êtes intéressés et motivés pour vous impliquer dans l'organisation d'événements communautaires, n'hésitez pas et rejoignez-nous !!



Les Patineurs Villeneuvois



Encore un beau début de saison pour le club de roller qui continue d'avoir de nouveaux adhérents même en milieu d'année ! **Un sport de plus en plus familial** car nous avons 17 familles dont 2 membres sont adhérents et 4 familles avec une triple inscription ! De plus en plus de parents s'inscrivent aux cours adultes pour pouvoir apprendre les bases et patiner avec leur(s) enfant(s). Il n'y a pas d'âge pour commencer à rouler !

Cette année, le planning est chargé !

À la demande de nos adhérents, nous faisons pour la première fois, passer les roues de roller (passage de grade). Des plus jeunes aux séniors, **ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont réussi leur passage de la roue jaune** avec succès. Un grand bravo ! Début février, nous avons organisé une sortie pédagogique à la patinoire. Le club a offert la sortie à chacun de ses adhérents et leur accompagnant. Bien évidemment, le reste de la famille était aussi convié à se joindre à nous. C'est au total plus de 200 personnes qui se sont retrouvées devant la patinoire de Blagnac, nous ne sommes pas passés inaperçus ! Le mois de Février a aussi été l'occasion de dire au revoir à Illia, notre patineur Ukrainien que nous avons accueilli l'année dernière et qui a décidé de revenir dans son pays. Beaucoup d'émotions pour les jeunes et moins jeunes

qui ont assisté à son repas de départ, le jour même où il prenait ensuite les transports pour l'Ukraine.

Les vacances scolaires sont pour le club l'occasion d'organiser des stages à la journée. Une activité originale pour pimenter les vacances. Découverte pour les personnes extérieures et pour nos adhérents, une façon différente et plus ludique de patiner. Jeux de roues différents en plus petit comité, pauses avec jeux géants en bois, skate-park...

Nous n'oublions pas non plus les traditionnelles rencontres entre les cours ados et le cours adulte lors des vacances scolaires. Une soirée de jeux et matchs amicaux toujours dans la bonne humeur ! **Début avril le club a fêté ses 25 ans d'existence** avec pour l'occasion une soirée disco roller organisée pour petits et grands. Ambiance rétro pour fêter ce quart de siècle qui a vu défiler plusieurs générations de patineurs !

Nous ouvrons en juin les essais et les pré-inscriptions pour la saison 2023-2024. N'hésitez pas à nous contacter au plus vite pour avoir le choix de vos créneaux !

Contact: <https://lespatineursvilleneuvois.fr>

Charline : 06.89.94.23.58



Judo



Le club félicite les petits et grands judokas qui ont tous obtenu leurs nouvelles ceintures.

Bravo pour leur persévérance et le travail fourni. Leurs progrès ont été constants tout au long de l'année. Les résultats aux différentes compétitions sont également une belle réussite pour le club : les enfants ont ramené de nombreuses médailles et une solide expérience.

Cette progression est en partie due à une très forte participation aux stages des vacances durant lesquels les enfants pratiquent quotidiennement le judo mais aussi toutes sortes d'activités sportives et créatives, grâce notamment à Aurore Jayles qui participe à l'encadrement aux côtés du professeur. Aurore est une animatrice expérimentée et bien connue des enfants de Villeneuve-lès-Bouloc.

La fin de cette saison sera aussi marquée par une **grande fête du judo club qui sera organisée au mois de juin.**



Association Culture et Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc

L'ACEV vous propose 1000 m2 POUR DÉCOUVRIR, PRATIQUER, PARTAGER UN JARDIN.

Un lieu et des rendez-vous réguliers pour construire des réponses à mille questions :

De quelle façon :

- Rendre le travail du jardin moins pénible ?
- Travailler une terre argileuse, sableuse ... ?
- Utiliser le broyat, le compost, la tonte de gazon, les feuilles ?

Comment :

- Reproduire des plants de groseiller, framboisier, d'artichaut ? ...
- Planter des tomates, faire des semis de carotte ? ...

Est-il vrai que :

- Certaines associations de légumes sont bénéfiques et d'autres déconseillées ?
- La rotation des plantes doit-elle être envisagée sur plusieurs années ?
- Planter des fleurs (œillets d'inde,

capucines, soucis) et des plantes aromatiques est-ce utile pour les légumes ?



1000 M2, situés derrière l'école, sont aujourd'hui mis à disposition par la commune à notre association l'ACEV pour créer, gérer et animer un jardin public partagé. Notre réalisation repose sur 2 PRINCIPES :

- **Le jardin est public.** Lieu de détente et de découverte pour chacun, ce terrain, propriété de la commune, reste un espace ouvert à tous.
- **Le jardin est partagé.** Sa conception, sa gestion, et ses productions sont définies par

un collectif d'utilisateurs animé par l'ACEV (un règlement intérieur précise les conditions d'usage). La volonté d'associer le monde éducatif (Ecole, ALAE, Petit papillon) explique sa localisation derrière l'école.

Et 3 OBJECTIFS :

- **Un lieu de découverte** de la nature et de la permaculture. Connaître les différents modes de culture, d'utilisation du compost, le rôle des insectes, des champignons, la vie des plantes, ...
- **Un lieu de rencontre permanent** ouvert à tous. Favoriser les relations entre les générations : chacun apporte ses projets, ses compétences, ses pratiques et ses questions.
- **Un lieu de pratique et d'expérimentation.** Organiser tout au long de l'année des ateliers sur les activités du jardin (le semis, le bouturage, les plantations, les récoltes, les dégustations...)

LE CHANTIER A COMMENCÉ DÈS JANVIER 2023



L'engagement de mettre à disposition des plates-bandes « prêtes à l'emploi » permet à chacun de s'engager dans une réalisation sans que cela nécessite un investissement démesuré notamment pour l'école et les assistantes maternelles.

Ainsi a été effectuée la plantation de plants de muscat d'Alexandrie et

d'Hambourg, et des petits fruits (des groseillers à grappe, des framboisiers remontants, des fraisiers : mara des bois et charlotte), ...

D'autres plantes en fonction des saisons et du climat sont prévues : fleurs, plantes aromatiques, salades, pommes de terre, fèves, butternut

Nos rendez-vous

Tous les samedis matin des membres de l'association vous proposent de participer aux activités du jardin et aux échanges de pratiques. Ou un autre jour à la demande.

Le 3^e samedi de chaque mois constitue un temps fort de nos activités pour planter, partager les récoltes et selon la saison organiser des dégustations autour des produits du jardin.

Rejoignez-nous à l'ACEV Association Culture et Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc

Mail : acevilleneuve@gmail.com / Téléphone : 06.68.09.01.28 / Contact : Eric Celhaye

Amicale de Villeneuve-lès-Bouloc

La vie des sections

« Partage tes loisirs et tes activités »

L'activité marche s'est enrichie cette saison et propose 2 types de balades, permettant à chacun de participer selon ses possibilités :

- Balade plus courte, avec moins de dénivelé également,
- Balade longue (de 10 à 15 kms).



De Launac à Varennes, en passant par Grenade ou Merville, sur les sentiers pédestres de la CCF, ou bien le long du canal ou sur la voie verte de Villemur, nos « marcheurs » explorent de nouveaux itinéraires.

Le groupe s'étoffe au fil des sorties, grâce aux relations des uns et des autres : activité sportive et convivialité font bon ménage et contribuent à créer du lien. La communication à l'aide de WhatsApp facilite l'information et les échanges, quelques « photographes » permettent de partager le paysage avec ceux qui ne sont pas présents.

Le covoiturage est toujours la règle.

Les sorties au Bascala, de l'orchestre du Capitole, à Thomas Fersen ou Coldplayed, la journée des plantes à Bonrepos -Riquet ou l'exposition consacrée à Van Gogh à l'espace du Bazacle ont fédéré un nombre varié de participants.

En projet le mardi après-midi, **jeux de société** : scrabble, Rummikub, jeu de cartes... dès que nous pourrons avoir une salle à disposition.



Club Photo :

Cette année, lors de chaque réunion bimensuelle, nous devons relever un défi (la transparence, les ombres...) et un thème (la fumée, la photo en noir et blanc) est abordé. Le tout est fait avec une dimension ludique et conviviale qui engendre la bonne humeur tout en nous faisant progresser.

Le passage en « heure d'été » va nous permettre de faire des photos en extérieur, en commençant par les couchers de soleil dès le mois d'avril.



Les cools de musique



Basée sur le partage et le plaisir de la musique, l'association Les Cools de Musique propose aux plus petits comme aux plus grands de **découvrir la pratique d'un instrument** à travers des cours de piano, guitare et batterie mais aussi de vivre l'expérience de la musique d'ensemble grâce à des ateliers hebdomadaires ou mensuels.

L'école organise des spectacles permettant de mettre en évidence le travail de l'ensemble des élèves et leurs professeurs. **Le spectacle « anniversaire » des 30 Ans** présenté le 11 février 2023 à Villeneuve-lès-Bouloc a connu un réel succès, notamment grâce à un public nombreux et chaleureux qui a pu ressentir toute l'émotion et la passion de chacun au fil des tableaux musicaux et artistiques retraçant ces années d'existence.

Le prochain rendez-vous est donné le dimanche 18 juin 2023 à partir de 15h30 à la salle festive et culturelle de Gratentour pour la traditionnelle fête annuelle, à laquelle nous espérons vous retrouver aussi nombreux. Ces manifestations ne pourraient pas avoir lieu sans le soutien inconditionnel des municipalités de Villeneuve-lès-Bouloc et de Gratentour que nous tenons particulièrement à remercier.

Toujours écoutée et épaulée par la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc, l'association Les Cools de Musique tient à lui témoigner sa reconnaissance pour sa confiance dans la mise en œuvre de ses projets, comme cela a une nouvelle fois été le cas pour le spectacle des 30 Ans.



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » Élus de la minorité

PLANTONS DES ARBRES... URGENT !

7 °C ! C'est la différence de température entre le plein soleil et sous les arbres, dans une rue classique, bordée de bâtiments et plantée d'arbres de chaque côté. L'étude pilotée par l'Inrae (2021), montre à quel point le feuillage des arbres est déterminant : « il absorbe les rayonnements directs du soleil, sans stocker cette énergie et sans la redistribuer la nuit. » 25 ans sont nécessaires dans nos régions pour qu'un gland devienne un chêne de 10 m de hauteur et 20 ans pour un rejet de robinier.

A VENDRE
sur internet :

Chêne en plastique
3,50 m de haut
6879 €

Planter des arbres aujourd'hui, c'est donner à nos enfants la possibilité de choisir dans 20 ans de conserver ou pas les arbres que nous aurons plantés.

Ne pas le faire ou tergiverser, c'est décider à leur place de ce que sera leur cadre de vie de demain. Le temps biologique ne se rattrape pas. Des arbres en plastique ne construiront jamais l'avenir !

Notre proposition : lancer un plan de plantation d'arbres sur 3 ans dans nos espaces publics et nos terrains communaux. Ces plantations sont l'occasion de repenser l'aménagement de ces différents espaces avec la population : ouvrir l'école sur la nature, faire de nos places des lieux de rencontres et de nos chemins des lieux de promenade,....

C'est affirmer aussi, que l'installation des panneaux solaires doit être focalisés sur les toitures des bâtiments communaux et privés pour ne pas défigurer notre village.

Nous voulons croire en une commune qui donne à ses enfants la possibilité de choisir leur avenir.

A.Faggion T.Pattyn

Majorité municipale

EXTENSION DE L'AIRE DE LOISIRS

En 2023, la **commune souhaite agrandir l'aire de loisirs** afin de proposer aux habitants de nouveaux équipements. Nous voulions que ce **projet soit participatif**, aussi, nous avons convié les personnes intéressées à deux réunions de travail.

Cette extension s'articule autour de deux objectifs :

La modernisation de l'aire de jeux des tout-petits. Cette **zone bien ombragée** située à côté de l'actuelle mairie dispose d'équipements vieillissants. Nous avons prévu de les remplacer petit à petit en mettant l'accent sur de nouveaux jeux à conception écologique, en bois plutôt qu'en matière plastique par exemple.

L'extension de l'aire de loisirs. Les réunions de travail ont permis **un consensus sur la création d'une aire de type 'Fitness'**, avec plusieurs agrès : barres parallèles, bancs d'abdos, poutres, barres de traction, et marquages au sol ludiques type marelle ou escargot. **Des arbres seront plantés** dans le cadre de cet agrandissement.

Nous travaillons aussi sur le rapatriement des jeux pour enfants qui sont disséminés dans les différents quartiers du village. Il est ressorti que ces jeux étaient très peu utilisés depuis l'inauguration de la zone de loisirs. En les regroupant à proximité de la future extension, cela proposera une alternative pour les tout-petits. Ainsi, **toutes les tranches d'âges pourront se divertir sur la même zone** pour le plus grand plaisir des parents !



État civil

NAISSANCES



Le 17 février 2023

STEINMETZ Alice

Le 13 mars 2023

LONJOU Olivia, Jeanne, Maëlys

MARIAGE



Le 25 octobre 2022

Antoine LAPENNA et Khadija MHIMZAT

Le 01 avril 2023

Alexandre SOL et Claire ARNOUX

DÉCÈS



Le 20 juillet 2022

Joséphine LUNARDI

Le 04 février 2023

Annie AILHAS

Le 24 mars 2023

Jean, Claude, Paul, Georges PRADAL

Agenda

JUIN

Samedi 3 juin 20h45

Concert bel canto

Salle des fêtes

Samedi 10 juin 14h

Festival jeunesse

Salle des fêtes

Samedi 17 juin

Gala de danse ART'M danse

Salle des fêtes

Vendredi 23 juin 19h30

Spectacle ALAE

Salle des fêtes

Samedi 24 juin

Fête de la musique

Du 30 juin au 2 juil.

Fête locale

JUILLET

Dimanche 1^{er} juil.

Concours de pétanque

Judi 20 juil. 14h30

Thé dansant

Salle des fêtes

AOÛT

Jeudi 31 août 14h30

Thé dansant

Salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 2 sept.

Forum des associations

Salle polyvalente

Dimanche 3 sept.

Vide-grenier

Samedi 16 sept. 10h30

Atelier parent/enfant « Snoezelen et animaux »

Salle d'exposition

Du 22 sept. au 13 déc.

Exposition « Itinéraire de création »

Salle d'exposition

Samedi 23 sept. à 10h30

Atelier adulte « Arrangement floral japonais »

Maison des activités

Samedi 30 sept. à 17h30

Spectacle « Les petites casseroles »

Salle des fêtes

OCTOBRE

Samedi 14 oct. 10h30

Spectacle « Loupiotte »

Médiathèque

Dimanche 15 oct.

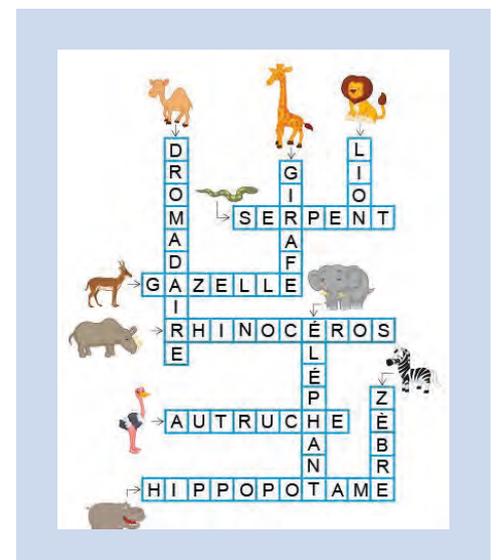
Loto du comité des fêtes

Samedi 21 oct. à 20h30

Théâtre adulte « Appelez le Max ! »

Salle des fêtes

RÉPONSE MOTS FLÉCHÉS





FESTIVAL

Jennesse



GRATUIT - OUVERT A TOUS

10 JUIN 2023 / 14H - 22H

VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

INFO: *Fb & Insta @cajccfrontonnais*



Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud

